

**Aux membres
du Conseil intercommunal
de l'ASIRE**

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le

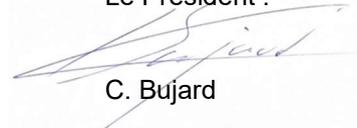
**Mardi 30 avril 2024, 20h00
Echallens, aula des Trois-Sapins**

Ordre du jour :

0. Ouverture de la séance
1. Adoption du dernier PV
2. Communication du bureau
3. Election de la secrétaire
4. Communication du Comité de direction
5. Préavis 01-2024 – Comptes 2023
6. Préavis 05-2024 – Dissolution du capital affecté aux résultats de l'exercice 2023 en attente de décision
7. Préavis 02-2024 – Rapport de gestion 2023
8. Préavis 03-2024 – Octroi d'un crédit d'investissement pour le remplacement des luminaires sur le site des Trois-Sapins
9. Préavis 04-2024 – Octroi d'un crédit d'investissement pour la rénovation du pavillon scolaire sur le site des Trois-Sapins
10. Election d'un membre suppléant à la Commission des finances
11. Divers et propositions individuelles

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages,

Le Président :



C. Bujard

Annexes (par courriel) : - PV de la séance du 16 janvier 2024
- Préavis n° 01-2024, 02-2024, 03-2024, 04-2024, 05-2024

Copie(s) :

- Préfecture du Gros-de-Vaud (par courriel)
- Comité de direction (par courriel)
- Directions des établissements (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) (pour affichage)
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 9 avril 2024

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.